Pourquoi les Télécoms intéressent tant les capitalistes

Si le capitalisme français veut combattre la crise et se mettre en b onne position pour récupérer les avantages d'une éventuelle reprise, il doit moderniser fortement son appareil productif.

Pour <u>augmenter la productivité</u> et réduire le coût de la main d'oeuvre salariée dans les activités de production comme celles des services, il lui faut passer à l'automation et à l'informatisation de certaines branches industrielles. En effet, certaines taches confiées jusque là à des travailleurs (OS) en arrivent à un tel degré de simplification que des machines peuvent les prendre en charge. C'est le cas par exemple du tri. Dans les secteurs des services l'informatique permet de remplacer la gestion et la manipulation des fichiers par des opérateurs en nombre réduit (par exemple : les cen tres de renseignement).

Cela peut etre une issue à la crise en permettant un <u>redéploiement</u> des investissements dans le secteur des biens d'équipment. Ce redéploiement doit etre favorisé par l'apparition d'un marché et par la garantie que ces investissements ne subissent pas les fluctuations trop importantes des profits. D'où la nécessité que l'Etat bourgeois se por te garant du projet.

Ce marché est conditionné par l'apparition de divers éléments exis tants déjà dans l'infrastructure économique mais qui demandent à etre développés. C'est ce que souligne le rapport Nora qui propose l'aide de l'Etat dans ces domaines. Quatre propositions y sont faites:

- des sociétés de services informatiques généralisant de nouvelles techniques de gestion;
- la mini informatique qui rend accessible au PME ce type de matériel et accroit donc la surface de la demande;
- les <u>composants</u> pour assurer une industrie de "matière première" élementaire qui jusqu'ici, vu son prix, faisait obstacle a la fabrication du matériel informatique;
- la <u>centralisation de la recherche informatique</u> en lui donnant un statut propre a dépasser les besoins particuliers de tel ou tel trust.

En ce qui concerne la garantie étatique, trois objectifs sont désignés prioritairement. D'abord favoriser l'unité du projet pour qu'il soit bénéfique à l'ensemble des trusts, sans etre inféodé aux intérets particuliers de certains. L'Etat assure donc la cohérence